



Conseil de sécurité

Distr. générale
5 août 2019
Français
Original : anglais

Lettre datée du 2 août 2019, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe 57 de la résolution [2444 \(2018\)](#) du Conseil de sécurité, adoptée en novembre 2018, dans laquelle j'avais été prié de tenir le Conseil informé des évolutions sur la voie de la normalisation des relations entre Djibouti et l'Érythrée. C'est la deuxième fois que j'adresse une mise à jour au Conseil sur la question. En février 2019, il avait entendu un exposé de la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix et j'ai, par la suite, adressé une lettre au Président du Conseil ([S/2019/154](#)).

Comme je l'ai indiqué précédemment, le rapprochement entre l'Érythrée et l'Éthiopie, en juillet 2018, a continué de susciter l'espoir d'une paix et d'une sécurité dans la région et au-delà. Il a engendré par la suite des contacts entre l'Érythrée, l'Éthiopie et la Somalie, qui continuent de s'intensifier. Nous savons que des contacts au niveau ministériel ont eu lieu entre Djibouti et l'Érythrée en septembre 2018 à Djibouti et avons appris que le Ministre djiboutien des affaires étrangères avait adressé une lettre à son homologue érythréen en 2018. Nous ne sommes cependant pas au courant d'autres contacts bilatéraux à haut niveau entre les deux pays depuis que ces premiers gestes ont été faits.

Je tiens de nouveau à remercier l'Éthiopie qui s'est employée à rapprocher les deux pays, et suis conscient de l'action menée par le Premier Ministre et le Ministre des affaires étrangères de l'Éthiopie pour ce qui est de maintenir les contacts avec leurs homologues à Djibouti et en Érythrée et notamment de faire progresser la normalisation des relations entre les deux pays.

Les positions entre Djibouti et l'Érythrée demeurent divergentes. Djibouti maintient que les désaccords persistants avec l'Érythrée sont une menace non seulement pour lui-même mais aussi pour la paix et la sécurité internationales, et souhaite donc que le litige frontalier avec l'Érythrée soit réglé au moyen d'un arbitrage international contraignant. Il demeure préoccupé par le sort de ses soldats toujours portés disparus à la suite des affrontements frontaliers avec l'Érythrée qui ont eu lieu du 10 au 12 juin 2008. L'Érythrée considère que la transformation de la région était complexe et ardue et est déterminée à éviter les erreurs. Elle continue d'envisager la normalisation des relations entre tous les États de la Corne de l'Afrique dans une optique globale, et espère que de nouveaux progrès seront accomplis à cet égard, y compris dans ses relations avec Djibouti. Elle estime qu'il faut donner à la région suffisamment de marge de manœuvre pour régler toutes les questions en suspens.



Même si les deux pays ont des positions différentes, je ne doute pas de leur attachement à la normalisation des relations. Djibouti et l'Érythrée se sont déclarés disposés à faire avancer la paix et l'intégration économique dans la région.

Entre-temps, il est important de noter que depuis la lettre que j'avais adressée au Conseil en date du 18 février 2019, Djibouti et l'Érythrée ont continué d'agir de manière responsable. Je félicite les deux pays d'avoir préservé la sécurité le long de leur frontière commune, qui reste stable, avec des postes de contrôle de part et d'autre. Aucun incident ou accrochage n'a été signalé. Il s'agit là d'une façon constructive de procéder depuis le retrait, par le Qatar, de ses troupes du secteur en juin 2017, il y a plus de deux ans. Les deux pays se sont également abstenus de tout propos négatif et ont conservé des relations diplomatiques.

Nous espérons voir, avec l'appui des pays amis de la région, une normalisation complète des relations entre Djibouti et l'Érythrée dans le cadre plus large d'une normalisation des relations entre les États de l'ensemble de la Corne de l'Afrique. Cela aura comme effet favorable de créer des possibilités d'échanges et d'attirer des investissements qui sont essentiels pour la croissance économique et le développement dans la Corne de l'Afrique. J'exhorte les organisations internationales et régionales ainsi que les amis des deux pays à les aider à résoudre leurs différends. Je reste disposé, si les deux parties en font la demande, à proposer mes bons offices.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António **Guterres**
